

Habitat 67

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Habitat 67

1.1 Nom usuel : Habitat

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre
2600, avenue Pierre-Dupuy
No. du Lot : 2600
Plan-repère : N° 245

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Édifice à logements

1.5 Particularité du bâtiment : Permanent

1.6 Superficie et dimensions :
Dimension : 950' x 250'
Hauteur : 120'
Superficie : 400 000 pi.ca (sup. plancher)

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) :
Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967;
Société canadienne d'hypothèque et de logement (janvier 1968)

1.9 Propriétaire actuel :
Société en commandite complexe d'habitation 67 (février 1986)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :
Complexe d'habitation construit comme pavillon thématique permanent sur la jetée Mackay dans le cadre de l'Expo, devant illustrer les nouvelles techniques constructives et les possibilités d'un nouvel habitat collectif.

2.2 Dates importantes :
Projet initié : 1963
Début de la construction : juillet 1965
Inauguration : 27 avril 1967
Fin des travaux : complété en août 1970.

2.3 Concepteurs :
Moshe Safdie, architecte (Montréal)
David, Barott & Boulva (Montréal)

2.4 Autres spécialistes :
Ingénieurs conseils :
Structure : Dr. August E. Komendant (New Jersey)
Structure: Monti, Lavoie & Nadon Assoc. (Montréal)
Mécanique: N.Fodor & Ass., Huza-Thibault (Montréal)

Entrepreneurs général :
Anglin-Norcross (St-Laurent)
Préfabrication : cimentier Francon 1966 Ltd. (Montréal)



Fig. 1 Habitat 67 (1967)

2.5 Modifications significatives :

Depuis 1967 :
- réfection ponctuelle du béton extérieur;
- changement de portes et châssis de fenêtre d'origine pour d'autres, d'allure similaire, mais plus performants.

Depuis 1986 :
- ajout sur certaines terrasses de jardins d'hiver, selon un modèle d'aluminium et de verre approuvé par Moshe Safdie;
- percement de certaines cloisons intérieures afin d'unir des unités entre-elles ;
- modification des halls d'entrée et des accès aux rues piétonnes;
- réfection des planchers de certaines rues piétonnes.

2.6 Usage actuel :
Édifice à logements

2.7 État physique actuel :
Habitat est dans un bon état physique.

3. Description

3.1 Description synthèse :

Dans sa première proposition soumise en 1963, l'architecte Moshe Safdie (1938 -) propose une interprétation du thème de *Terre des hommes*, inspirée de son projet de thèse à McGill (1960-61). Selon lui, Habitat doit permettre la revitalisation du quartier en offrant un logis à 2000 familles, en plus des services publics qui se rattachent à leur vie quotidienne. L'ensemble doit tirer profit de la préfabrication et de la standardisation et devenir un modèle d'habitat collectif, par l'économie d'échelle de sa construction, mais aussi pour la qualité de ses espaces qui garantissent à chacun des aires privées, extérieures et intérieures, l'accès aux services publics et la proximité du centre-ville de Montréal. Faute de financement adéquat, le projet est modifié deux fois avant d'être accepté dans sa version réduite de 158 appartements, le 28 octobre 1964.

La forme particulière d'Habitat repose sur la superposition de 354 modules de base autoportants, adoptant la forme d'un parallélépipède rectangle de 12,5 x 5,7 x 3,2 mètres (mesures extérieures), préfabriqué, ouvert sur sa face supérieure. Le groupement se distribue sur douze étages accessibles à l'aide de passerelles couvertes de demi voûtes d'acrylique transparent et lancées au 6e et au 10e étages à partir des cages autoportantes d'ascenseurs et d'escalier situées au centre des trois pyramides sur leur façade sud. La stabilité de l'ensemble est assurée autant par le poids des cellules solidarisiées les unes aux autres par des câbles de post-tension intégrés aux parois que par le système de passerelles. Préfabriquées, celles-ci assurent le passage des personnes ainsi que celui des services mécaniques et électriques. Habitat se distingue des autres ensembles résidentiels par l'expression de son matériau de structure : les murs extérieurs des unités sont en béton apparent décapé au jet de sable. La finition intérieure des unités vise à mettre en valeur la modernité des matériaux : aluminium anodisé brun pour les châssis des fenêtres, plastique stratifié pour les cabinets de cuisines, plastique laminé et fibre de verre pour les salles de bain préfabriquées. Les systèmes électriques et mécaniques (chauffage, plomberie) des cellules sont installés dans un vide technique d'une profondeur d'un pied aménagé sous le plancher à l'intérieur des unités.

3.2 Construction :

Le chantier d'Habitat 67 fut difficile tant en raison de la complexité du processus de production et de montage des unités d'habitation que du nombre d'acteurs impliqués. La séquence des opérations de production et de montage des unités préfabriquées illustre à elle seule la complexité du processus. Leur fabrication s'effectue dans une usine construite à environ 300 mètres du site d'implantation du complexe. La première opération consiste à assembler les armatures métalliques de chacun des modules à l'aide d'un gabarit. Le béton est ensuite coulé sur les armatures enfermées dans un moule en acier, puis mûri à la vapeur afin de contrôler sa qualité et sa couleur. Une fois décoffré, le module – qui est déplacé au moyen d'une grue – passe par plusieurs opérations : il est nettoyé au jet de sable, post contraint longitudinalement, tapissé intérieurement de matière isolante et équipé de fenêtres et d'une partie des conduites d'eau. Toujours au sol, les modules sont partiellement finis et équipés de cuisines modulaires, conçue de manière à réduire l'entretien (Frigidaire), et de salles de bain préfabriquées faites de coques de fibre de verre moulé (Fiberglas Canada).

L'élément complet, dont le poids varie entre 70 et 90 tonnes, est finalement hissé par une grue géante, mis en place et arrimé aux autres unités au moyen de câbles de post-tension. Cette dernière opération comprend aussi la pose du couvercle en béton qui ferme le module. Il ne reste plus qu'à effectuer les raccordements aux divers réseaux et à compléter la finition intérieure.

3.3 Contexte :

Habitat 67 est situé sur la Cité du Havre, pointe de terre construite entre le Vieux-Port de Montréal et le fleuve Saint-Laurent. Ses premiers remblais datent de la fin du XIXe siècle alors qu'elle sert à protéger la ville des inondations printanières. Dans le cadre de la construction d'un site pour l'Expo 67, la jetée fut rallongée et élargie et constitue l'une des portes d'entrée au site de l'Expo 67 grâce à son lien aux îles via le pont de la Concorde et l'Expo-Express. Elle accueille surtout les pavillons permanents.

Habitat longe l'avenue Pierre-Dupuy, route qui relie la ville au site d'Expo sur les îles, par le biais du pont de la Concorde. Dans son voisinage immédiat se trouvent, à l'est, l'exposition Habitat et le parc de la pointe de la Cité du Havre. Tout juste à l'ouest sont implantés les pavillons L'Homme et la Santé, la Maison Olympique, et le Labyrinthe.



Fig. 2 Vue rapprochée d'Habitat 67 (2006)

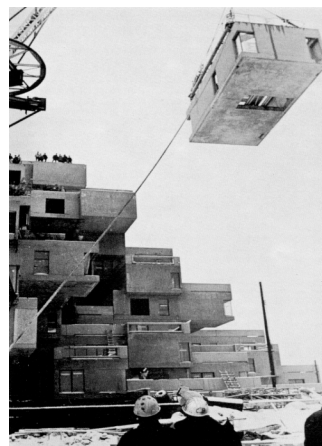


Fig. 3 Habitat 67 durant sa construction (1967)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Habitat 67 demeure un témoin éloquent des ambitions de son temps. Sur le plan de l'architecture, il reflète les recherches sur l'habitation menées par les architectes modernes au cours du XXe siècle et plus particulièrement les recherches sur l'habitat collectif qui était au cœur des préoccupations depuis les années 1920. En ce sens, il symbolise la volonté de la SCHL de développer aussi un complexe résidentiel de qualité.

Sur le plan local, Habitat 67 possède une double signification historique : il est à la fois un témoin privilégié de l'événement que fut Expo 67, et un témoin éloquent de la période d'effervescence urbaine du Montréal des années 60. Avec ses 50 millions de visiteurs, ses 62 pays participants, et ses 39 pavillons nationaux, l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 fut un événement d'envergure mondiale. Ce fut aussi un moment déterminant de l'ouverture de Montréal et du Québec sur le monde, une aspiration qui était en phase avec un « esprit du temps » confiant en la technologie et en l'avenir.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Habitat 67 doit être situé tant dans le cadre de la production architecturale internationale que locale. Ce projet novateur se démarque autant de la banlieue nord-américaine que des grands ensembles européens et il se compare aux projets les plus avant-gardistes de l'époque. La réalisation de Safdie illustre à la fois la critique du modernisme et du développement des villes depuis la Deuxième Guerre et les percées de la construction en béton préfabriqué de l'époque.

L'intérêt d'Habitat se mesure aussi à son apport dans le domaine de la construction. Cette réalisation fut expérimentale à bien des égards : elle a contribué à explorer plus avant la préfabrication de la construction en béton armé ainsi que l'industrialisation des équipements de la maison. La préfabrication du béton était alors un domaine de recherche privilégié. Dès le milieu des années 1950, nombreux sont les architectes américains qui vont explorer les possibilités formelles et esthétiques du matériau (Gordon Bunshaft de la firme SOM, I. M. Pei, Louis Kahn, Paul Rudolph). Comparé à ces démarches, l'apport d'Habitat se situe à plusieurs niveaux : la préfabrication du béton, la chaîne de montage, le système constructif, l'industrialisation des équipements. Jusqu'alors, la préfabrication du béton conduisait à la réalisation d'éléments portés ou porteurs. Avec Habitat, la préfabrication est utilisée pour produire des composantes tridimensionnelles de grande échelle, en l'occurrence, des modules habitables. S'inspirant des modèles offerts par l'industrialisation, Safdie innove également au niveau du processus de production. Ainsi, l'usine de préfabrication située sur le site même du chantier devient le premier maillon d'une véritable chaîne de montage des unités d'habitation.

L'originalité d'Habitat réside aussi dans son approche du système constructif, où la structure – et la forme – de l'ensemble découle principalement de l'empilement des modules d'habitation porteurs. Est ainsi réalisé un groupement dont la tridimensionnalité permet d'atteindre une grande densité urbaine tout en conservant certains des avantages de la maison individuelle de banlieue. De plus, son architecture qui, tout en étant non conventionnelle, renvoie à des formes d'habitat traditionnel, permet de jeter un éclairage sur les années 1960. Cette décennie constitue en effet une époque charnière dans le développement de l'architecture, de sa pratique et de sa culture, alors que coexistent des courants à la fois « utopiques » et « révisionnistes ».

Habitat 67 est le premier projet réalisé par Moshe Safdie après ses études à l'université McGill et son apprentissage dans les bureaux des architectes Daniel van Ginkel (1920-) et Louis I. Kahn (1901-1974). Cette œuvre de jeunesse demeure unique dans le corpus de l'architecte qui, avec des commandes d'envergure en Israël, aux États-Unis et au Canada, possède une renommée internationale.

La réalisation d'Habitat n'aurait pas été possible sans la contribution déterminante de l'ingénieur Komendant, un proche collaborateur du fameux architecte Louis I. Kahn, tant par la caution donnée à l'entreprise que par son apport au niveau de la science des structures. La grande réputation de Komendant confère d'ailleurs au projet une forte légitimité aux yeux des autres ingénieurs consultants qui sont moins confiants envers l'entreprise.

C. Intégrité

Objet : Le complexe d'Habitat est en bon état et possède une grande intégrité physique. De 1967 à 1986, les travaux d'entretien effectués sur l'immeuble furent exécutés sous la supervision de l'agence de Safdie. Depuis 1986, la Société en commandite qui a fait l'acquisition d'Habitat a mis sur pied une équipe technique permanente et les travaux d'entretien et de réfection faits jusqu'ici l'ont été dans un grand respect de l'aspect original. Outre les réparations faites au béton, qui ont changé ponctuellement l'apparence du matériau, les modifications apportées au complexe concernent surtout les ouvertures, les portes et les châssis de fenêtre. Les nouvelles fenêtres sont en aluminium teint brun foncé, suivant en cela la couleur d'origine, mais leur cadre est plus rigide et plus performant du point de vue thermique. Malgré le retrait d'un meneau aux baies verticales, l'esthétique des fenêtres est toutefois respectée.

Contexte : Après l'Expo, l'environnement immédiat d'Habitat a été substantiellement transformé avec la démolition de tous les pavillons situés directement à l'ouest du complexe résidentiel. Cette zone vit d'ailleurs s'élever effet s'élever deux projets d'habitations : Tropiques Nord, en 1989 et Profil O, en 2005. Mais le terrain situé à l'est du complexe ainsi que l'ensemble des aménagements au sol ont été conservés dans un état proche de celui d'origine. À ce titre, le contexte physique dans lequel Habitat s'inscrit a conservé un bon degré d'authenticité.

D. Authenticité

Objet : Habitat 67 est toujours demeuré un complexe résidentiel et est aujourd'hui entièrement occupé. Il possède dès lors un haut degré d'authenticité. L'authenticité d'Habitat se confirme également sur le plan de sa forme extérieure. De fait, le seul changement majeur apporté au complexe résidentiel a été l'ajout de jardins d'hiver sur les terrasses extérieures des unités. Dès 1986, suite à la vente d'Habitat par la SCHL, les nouveaux propriétaires vont chercher à augmenter la surface habitable de leur logement. Ces jardins d'hiver faits d'aluminium et de verre permettent d'ajouter une dizaine de mètres carrés par terrasse. Soulignons que les jardins d'hiver sont tous du même modèle (forme, couleur et matériaux) et que leur design fut approuvé par Safdie. Ces ajouts n'auront cependant pas eu d'impact significatif sur la forme extérieure d'Habitat.

Contexte : Suite à l'Expo 67, la jetée MacKay est passée d'une occupation portuaire et industrielle à une vocation résidentielle et collective. Les terrains à l'ouest d'Habitat virent en effet s'élever deux projets d'habitations : Tropiques Nord, en 1989 et Profil O, en 2005. Bien que leur esthétique soit très différente de celle d'Habitat, ces deux complexes viennent néanmoins consolider la vocation résidentielle de la Cité du Havre. À ce titre, le contexte dans lequel Habitat s'inscrit a conservé un haut degré d'intégrité.



Fig. 4 Détail d'Habitat 67 (2006)

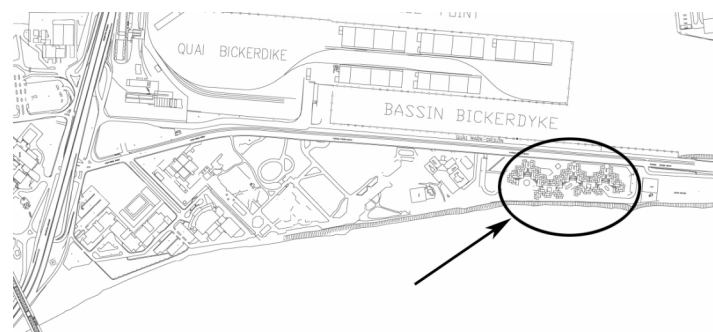


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

- BANHAM, Reyner, *Megastructures. Urban Futures of the Recent Past*, Londres, Thames and Hudson, 1976, 226 p., ill.
- BENEVOLO, Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, tomes 1, 2, 3, 4, Paris, Dunod, 1988, ill.
- BERGERON, Claude, *Architecture du Québec au XXe siècle, Québec*, Musée de la civilisation, Montréal, Méridien, 1989, 272 p.
- CURTIS, William Joseph R., *Modern architecture since 1900*, Oxford, Phaidon, 1987, 431 p., ill.
- Fonds Safdie, Collection d'architecture canadienne, Université McGill, Pavillon de la bibliothèque Redpath, 4e étage, 3459, rue McTavish, Montréal, Québec, H3A 1Y1, T. 514-398 5755, F. 514-398 6695
- FRAMPTON, Kenneth, *Architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, Philippe Sers, 1985, 320 p., ill.
- « Habitat 67 », *Architecture Bâtiment Construction*, décembre 1963, p. 48.
- « Habitat 67 », *Habitat*, no. 56, décembre 1965, p. 2-25.
- « Habitat 67, phase 1 », *Royal Architecture Institute of Canada Journal*, vol. 42, 6 juin 1965, p. 46-48.
- KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969, p.13-23.
- KOMENDANT, August E., *Contemporary Concrete Structures*, New York, McGraw-Hill, 1972, 670 p., ill.
- « Moshe Safdie: Building in Context », *Process: Architecture*, no. 56, mars 1985, p. 1-147.
- OXMAN, Robert, « Native Stone: the Architecture of Moshe Safdie », *Architecture of Israel*, no. 8, 1992, p. 17-27.
- SAFDIE, Moshe, « A Case Study for City Living. An Investigation into the Urban Dwelling for Families », Montréal, McGill University, mémoire de maîtrise, s.d. [c. 1960], 42 p.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Habitat (1967)

Source : *Habitat 67*, Montréal, Messageries de presse Benjamin Ltée, 1967, collection carte postale de la Bibliothèque nationale du Québec, Cote : CP 2786.

Fig. 2 Vue rapprochée d'Habitat 67 (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Habitat 67 durant sa construction (1967)

Source : Anne Cormier, « L'Expo '67 revisitée », *ARQ*, no. 69, octobre 1992, p. 26.

Fig. 4 Détail d'Habitat 67 (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67

Musée d'art

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Musée d'art

1.1 Nom usuel : ---

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre
2190, avenue Pierre-Dupuy

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Édifice culturel

1.5 Particularité du bâtiment : Permanent

1.6 Superficie et dimensions :
Dimensions : 158' de longueur x 173' de largeur
Hauteur : 40'
Superficie : 54 570 pi. ca.

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

1.9 Propriétaire actuel : Société Loto-Québec (1996)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

Bâtiment permanent construit afin d'héberger une exposition d'art international pendant la durée de l'Expo. L'édifice doit permettre la présentation d'environ 150 œuvres réparties selon quatre thèmes, dans autant de sections (ou salles d'exposition) différentes. Le bâtiment doit fournir aux œuvres un environnement sécuritaire au climat contrôlé.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : 1965
Début de la construction : janvier 1966
Fin des travaux : décembre 1966

2.3 Concepteurs :

Gauthier & Guité, Gilles Côté, architectes (Québec).
John Bland, architecte consultant (Montréal)
Roger Desmarais, architecte consultant (Montréal)

2.4 Autres spécialistes :

Ingénieurs-conseils :

Ingénieur structure: Beaulieu, Poulin, Robitaille (Québec)
Ingénieur électrique et mécanique : Painchaud et Picard (Québec)

Entrepreneur général:

Terrebonne Construction Ltée (Terrebonne)



Fig. 1 Musée d'art de l'Expo 67 (1967)

2.5 Modifications significatives :

1968 :

Transformation d'une salle d'exposition en bibliothèque.

1977 :

Réfection du toit et réparations suite à deux incendies.

1997 : Achat du bâtiment par la Société Loto-Québec. Parmi les changements effectués pour en faire un bâtiment de service pour le Casino des Montréal, notons :

À l'intérieur :

- démolition de l'escalier principal, des planchers en chêne et de cloisons;
- obstruction du quai de livraison arrière et du puits de lumière;
- réaménagement des salles et ajout d'une mezzanine .

À l'extérieur :

- transformation de l'aménagement paysagé;
- enlèvement des plans d'eau;
- ajout d'un nouvel escalier du côté de l'Expo-Théâtre;
- ajout de monticules de terre autour du bâtiment et d'une clôture métallique noire le long du terrain.

2.6 Usage actuel :

Entrepôt pour le Casino de Montréal.

2.7 État physique actuel :

Deux des quatre terrasses sont très abîmées. Le parement des panneaux préfabriqués ainsi que l'attique en cuivre sont en bon état. La place publique devant l'entrée principale est laissée à l'abandon. L'intérieur est en mauvais état.

3. Description

3.1 Description synthèse :

Le Musée d'art a été conçu pour accueillir, pendant l'Expo, une exposition thématique formée d'œuvres internationales provenant des plus grands musées du monde et des collections privées de 25 pays. En tout, environ 150 œuvres illustrant différentes cultures à travers les âges seront rassemblées. Elles seront installées dans quatre salles qui reprennent chacune un aspect du thème de l'Expo : « l'homme et son image », « l'homme et son univers », « l'homme et sa création », et « l'homme et l'infini ». Pour chacun des thèmes sont mis en parallèles les cultures orientales et occidentales, ainsi que les réalisations modernes et anciennes.

Le programme thématique de l'exposition se reflète dans l'organisation des volumes à l'extérieur du pavillon. Le bâtiment est formé d'un carré de deux étages doublé, à l'étage, par quatre cubes de béton projetés au-delà des murs, en porte-à-faux, et qui signalent à l'extérieur, les quatre salles aménagées dans chacun des quadrants du carré. Les espaces de circulation sont pour leur part soulignés par les verrières verticales qui séparent chacun des cubes à l'étage et qui sont prolongées par une marquise de béton. La toiture est ceinte de larges solins en cuivre.

L'intérieur s'organise sur deux niveaux : le rez-de-chaussée et l'étage. Au centre du plan carré du musée, un escalier monumental, également de forme carrée, mène à l'étage. L'escalier est surplombé d'un grand puits de lumière. Les services d'accueil de la clientèle, de la gestion et de la technique s'organisent autour de l'escalier central. À l'étage, quatre salles d'expositions rectangulaires entourent l'escalier. Elles sont équipées de la technologie nécessaire afin de garantir la sécurité et la conservation des œuvres.

3.2 Construction :

La structure du rez-de-chaussée est en béton armé et le revêtement des murs de remplissage est en panneaux de béton préfabriqués. Les terrasses sont en béton armé coulé sur place.

À l'intérieur, le plafond de l'étage consiste en une dalle de béton gaufrée finie au jet de sable. Ce plafond n'est pas sans rappeler les plafonds de bâtiments d'expositions conçus par les architectes Louis Kahn et leoh Ming Pei. Les murs intérieurs des salles d'expositions et couloirs d'accès sont en béton préfabriqués. Le revêtement de plancher varie d'un secteur à l'autre : les planchers du secteur d'exposition sont en chêne; les planchers des couloirs, de l'escalier, et des loges sont en carreaux de carrière.

3.3 Contexte :

Le Musée se situe dans le secteur ouest de la Cité du Havre. Situé à proximité de la Place d'Accueil et de la station de l'Expo-Express Pierre Dupuy, le musée se trouve au carrefour des différents modes de transport vers le site et les îles. Il est par ailleurs localisé à quelques pas du Centre International de la Radio-télévision, de l'Expo-Théâtre, et du Pavillon de la photographie et de l'esthétique industrielle.



Fig. 2 Vue de l'entrée principale (2006)



Fig. 3 Vue de l'entrée principale (1968)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

C'est en quelque sorte grâce à l'Expo que Montréal s'est doté d'un musée d'art contemporain d'envergure. Dans le cadre de l'Exposition universelle, le Musée d'art hébergeait les plus grands noms de la peinture. La sélection des œuvres avait été faite par un comité d'experts de renommée internationale. Le musée joua un rôle important dans l'avancement et la diffusion des connaissances dans le domaine de l'histoire de l'art au Québec. L'exposition présentée à l'Expo attira plus d'un million de visiteurs. En 1968, le Musée d'art contemporain déménage du château Dufresne à la Cité du Havre. Le pavillon devient le Musée d'art contemporain (MAC) et le demeurera pendant vingt-quatre ans, jusqu'au déménagement du musée à la Place des arts. Le musée accueillera des expositions importantes comme *l'Art et le féminisme* en 1982.

Le Musée d'art a fait l'objet d'articles dans la plupart des revues d'architecture moderne et contemporaine au Québec et au Canada. De plus, l'exposition préparée pour l'Expo, *Le Génie Créateur de l'Homme*, qui était organisée par thèmes plutôt que par ordre chronologique, vaudra à l'exposition les éloges de la critique internationale.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

La forme du bâtiment, marquée par la projection en porte-à-faux des espaces d'exposition vers l'extérieur, est remarquable. Une autre caractéristique notable est la façade aveugle du bâtiment. Les différents points d'entrée sont définis par les marquises projetées au centre des façades. Par son implantation, le bâtiment témoigne aussi d'une rupture avec la tradition muséale. Déposé sur une esplanade, le musée devient une sculpture en soi. Il conserve néanmoins une échelle humaine, à la différence de l'échelle parfois monumentale des musées plus conventionnels.

L'aménagement intérieur du musée est également remarquable. Il est organisé dans l'idée d'un plan libre où les cloisons sont amovibles. Ainsi, il est possible de modifier les espaces internes en fonction des besoins de chacune des expositions. La presse et les revues spécialisées de l'époque font pour leur part ressortir les innovateurs des systèmes électriques et mécaniques encastrés dans les plafonds à caissons en béton armé du premier étage. Ces systèmes permettent, entre autres, de détecter et d'ajuster le taux d'humidité, la température et l'éclairage. L'utilisation du béton armé pour les galeries ainsi que pour le plafond du premier étage est une caractéristique notable.

De nombreux parallèles peuvent être fait entre le Musée d'art et le Musée de Syracuse (New York) dessiné en 1968 par leoh Ming Pei, notamment pour son plan carré et la disposition des salles d'exposition. D'autres musées célèbres ont pu servir d'inspiration aux architectes. Mentionnons le Musée national d'art occidental de Le Corbusier (Tokyo, 1957-1958). Mentionnons également la Galerie d'art de Yale, conçu par Louis Kahn (New Haven, 1953), pour son système de plafonds à caissons en béton armé. Ajoutons que ce projet est par ailleurs l'une des premières réalisations des architectes associés Gauthier et Guité qui seront parmi les plus prolifiques au Québec après l'Expo.

C. Intégrité

Objet : Vu de l'extérieur, le bâtiment a conservé l'intégrité de sa forme. Mais le béton de l'enveloppe n'est pas en très bon état. Et l'intérieur du bâtiment a été profondément modifié pour accueillir ses nouvelles fonctions. De ce fait, l'ancien Musée d'art a beaucoup perdu de son intégrité.

Contexte : Avec la démolition de nombreux pavillons, la zone ouest de la Cité du Havre a évidemment subi des transformations majeures depuis la fin de l'Expo. Mais ce secteur étant destiné à accueillir les pavillons permanents, l'ancien Musée d'art se trouve aujourd'hui parmi un ensemble de trois bâtiments hérités de l'Expo, un ensemble qui constitue un témoignage significatif du plan d'aménagement de ce secteur de l'exposition. Notons également que ce secteur préserve nombre de traces de l'aménagement d'origine fait d'allées pavées, de talus et de surfaces gazonnées qui donnent naissance à une topographie distinctive. Pour toutes ces raisons, il est possible d'avancer que le contexte dans lequel s'inscrit l'ancien Musée d'art a conservé un bon degré d'intégrité.

D. Authenticité

Objet : D'abord conçu comme un bâtiment d'exposition, l'ancien Musée d'art sert aujourd'hui d'entrepôt pour le Casino de Montréal. Ce changement d'usage, ainsi que les importants changements apportés à la configuration des espaces internes, altèrent grandement l'authenticité du bâtiment.

Contexte : Le bâtiment de l'ancien Musée d'art ne fait plus partie d'un secteur dont la fonction principale était la diffusion de l'art et de l'information. Les pavillons toujours en place en place servent aujourd'hui de bureaux et d'entrepôt. À ce titre, le contexte dans lequel le bâtiment s'inscrit a perdu une grande part de son authenticité.



Fig. 4 Vue de l'intérieur (1968)

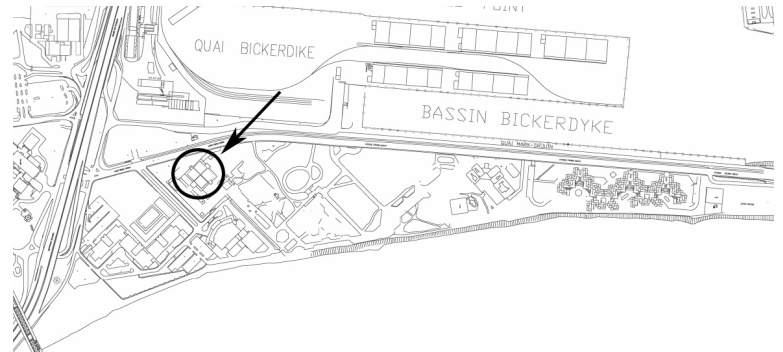


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

BONNEAU, Marie-Eve, « La Galerie des beaux-arts de l'Exposition Universelle et Internationale de 1967 », travail présenté dans le cadre du DESS en connaissance et sauvegarde de l'architecture moderne, 16 décembre 2002, 26 p.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *Guide officiel*, Montréal, CCEU, 1967, 352 p., ill.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, *Premier Rapport annuel de 1963*, Archives nationales du Québec, 312 p., boîte 4.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *Rapport général sur l'Exposition universelle de 1967*, Montréal, CCEU, 1969.

« Galerie des beaux-arts de l'Expo 67 », Microfilms-Fond de l'Expo 67, Annexe 33, Bobine 21, Ville de Montréal, Division de la gestion de documents et des archives.

« Galerie des beaux-arts de l'Expo 67, Paul Gauthier et Gilles Guité, 1965-1966 », *Architecture, Bâtiment, Construction*, XXI, no. 248, décembre 1966, p. 23-24 et 44.

« Galerie des beaux-arts de l'Expo 67, projet de Paul Gauthier et Gilles Guité, 1965-1966 », *The Canadian Architect*, XI, no. 10, octobre 1966, p. 51.

KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969, p. 44-45.

LETOCHA, Louise, « Historique du Musée d'art contemporain de Montréal », Document interne, Montréal, 1981, 120 p. Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal, N910.M.712L47

« Terre des Hommes : Exposition Internationale des beaux-arts, 28 avril-27 octobre 1967 », Galerie nationale du Canada et Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, Montréal, 1967, 398 p.

Articles de journaux

« Armé de moyens audio-visuels modernes, l'Homme s'interroge sur lui-même et sur l'Univers », *La Presse*, 24 avril, 1967.

« C'est confirmé: un Pavillon de l'Expo deviendra le Musée permanent du Québec », *Métro-Express*, 23 avril 1965.

« Grâce à l'Expo le Canada aura une Galerie d'art, l'une des plus modernes au monde », *Le Devoir*, 23 avril 1965.

« Exposition extraordinaire au musée de l'Expo, Rousseau, Le Titien, Rembrandt, Modigliani, Picasso, Louis Le Nain, Georges de la Tour, Delacroix », *La Presse*, 22 mai 1965.

HÉNAULT, Gilles, « Le nouveau musée d'art contemporain », *Vie des Arts*, no. 51, été 1968, p. 28-31.

« L'inestimable galerie d'art de l'Exposition attire plus de 6 000 admirateurs par jour », *Le Devoir*, 5 mai 1967.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 Musée d'art de l'Expo 67 (1967)

Source : Jean-Marie Faber et Gabrielle Roy, *Terre des hommes = Man and his world*, Ottawa, Compagnie Canadienne de l'Exposition universelle de 1967, 1967.

Fig. 2 Vue de l'entrée principale (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Vue de l'entrée principale (1968)

Source : Gilles Hénault, « Le nouveau musée d'art contemporain », *Vie des Arts*, no. 51, été 1968, p. 28-31.

Fig. 4 Vue de l'intérieur (1968)

Source : Gilles Hénault, « Le nouveau musée d'art contemporain », *Vie des Arts*, no. 51, été 1968, p. 28-31.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.

Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67

Expo-Théâtre

1. Identification

1.0 Nom d'origine : Expo-Théâtre

1.1 Nom usuel : Mel's Cité du Cinéma

1.2 Adresse : Secteur Cité du Havre
2170, avenue Pierre-Dupuy

1.3 Ville : Montréal

1.4 Type de bâtiment : Théâtre

1.5 Particularité du bâtiment : Temporaire

1.6 Superficie et dimensions :

Dimensions ; 250' de longueur x 200' de largeur
Hauteur : 90' (la scène) et 79' (l'auditorium)
Superficie : 60 000 pi. ca.

1.7 Protection/statut : Secteur significatif à critères

1.8 Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

1.9 Propriétaire actuel : Mel Hoppenheimer (depuis 1986)

2. Données historiques

2.1 Description de la commande :

L'Expo-Théâtre était destiné à accueillir les spectacles populaires et les festivals de films pendant l'Expo. Avec une capacité de 1350 places à l'orchestre et 650 au balcon, l'Expo-Théâtre était complémentaire à la Place des Arts où il était prévu d'accueillir les événements d'envergure. Si le théâtre fut construit en tant que bâtiment temporaire avec des matériaux économiques, des modifications mineures permettant de le rendre permanent furent prévues dès sa conception.

2.2 Dates importantes :

Projet initié : août 1965
Début de la construction : 1965
Fin des travaux : décembre 1966

2.3 Concepteurs :

John B. & John C. Parkin, architectes (Toronto)

2.4 Autres spécialistes :

Éclairage de théâtre : Abe Feder (New York)
Acoustique : Robert Tanner (Ottawa)
Aménagement : Ben Schlanger (New York)

Entrepreneur général :

J. Serrentino Construction Co. Ltd, (Montréal)
Préfabrication : cimentier Francon (Montréal)



Fig. 1 L'Expo-Théâtre (1967)

2.5 Modifications significatives :

1968 :

L'Expo-Théâtre devient propriété du Ministère des Affaires culturelles du Québec. Il est alors utilisé de manière sporadique, notamment par le Théâtre du Nouveau Monde et les Grands Ballets Canadiens.

1986 :

Achat du théâtre par Mel Hoppenheimer pour en faire une cité du cinéma :

- ajout de fondations (implantation d'un théâtre permanent);
- réaménagement de l'espace intérieur pour répondre à la nouvelle vocation du bâtiment (la salle de théâtre qui constituait l'élément principal a été reconfigurée en studios);
- suppression des grande baies vitrées de part et d'autre de l'entrée;
- modification du revêtement extérieur (les blocs de ciments peints blancs sont recouverts de crépi).

2.6 Usage actuel :

Salle de production et de tournage (production cinématographique).

2.7 État physique actuel :

Une visite effectuée en juillet 2006 a permis de constater le mauvais état de l'enveloppe extérieure.

3. Description

3.1 Description synthèse :

La forme du bâtiment de l'Expo-Théâtre exprime clairement son programme. Il se compose de deux volumes qui s'interpénètrent : à l'arrière, un volume rectangulaire étroit mais très haut, prévu pour les espaces de services de la scène, et à l'avant, un volume se déployant en éventail et se terminant en un arc de cercle de 50 pieds de long, prévu pour abriter la salle. L'entrée principale du théâtre est soulignée par une imposante marquise. À l'intérieur, l'accès aux sièges d'orchestre se fait à l'aide de deux allées latérales plutôt que par une allée centrale. La forme des estrades permet une grande capacité d'accueil et les portes de sorties latérales permettent une évacuation rapide.

Des ampoules incandescentes encastrées dans la marquise du théâtre évoquent, la nuit, une ambiance théâtrale festive et gaie. Comme pour le Jardin des Étoiles situé à La Ronde, l'éclairage du bâtiment fut réalisé par l'expert éclairagiste new yorkais Abe Feder.

3.2 Construction :

Étant donné le caractère provisoire du bâtiment, les architectes de la firme John B. et John C. Parkin utilisent des matériaux de construction conventionnels et économiques. La structure est en acier et en béton armé. Les murs extérieurs sont construits en blocs de béton de 16 pouces d'épaisseur peints en blanc et certaines surfaces sont recouvertes de panneaux d'amiante. Les meneaux des fenêtres et des portes d'entrée sont en aluminium anodisé noir.

Les murs intérieurs du secteur de service et des coulisses sont en blocs de béton alors que ceux de l'auditorium sont recouverts de planches de cèdre et de tissu pour l'insonorisation. Dans l'auditorium, les planchers consistent en des dalles de béton recouvertes de moquette. Dans le foyer et les lieux de service publics, les planchers sont plutôt recouverts de carreaux de vinyle amiante ou de bois. Le plafond est enduit de plâtre insonorisant ou de carreaux d'insonorisation. L'acier exposé est recouvert d'amiante Limpet. Le bâtiment est muni de dispositifs de climatisation, d'acoustique et d'éclairage modernes. L'appareil de chauffage est cependant minimal étant donné le caractère provisoire du bâtiment.

3.3 Contexte :

L'Expo-Théâtre est situé dans la section ouest de la Cité du Havre en bordure du fleuve Saint-Laurent. À l'est, se trouve la Place des Rapides, au centre de laquelle trône la sculpture *La Giboulée* de Jean Cartier. Vers le nord sont aménagés les pavillons de l'Hospitalité et du Gaz Naturel ainsi que celui de L'Homme et la Musique et le Musée d'Art. À l'ouest, les visiteurs sont accueillis sur le site de l'Expo par le pavillon de l'Administration et de la Presse et le Centre international de Radiotélévision.



Fig. 2 Vue actuelle de l'Expo-Théâtre (2006)

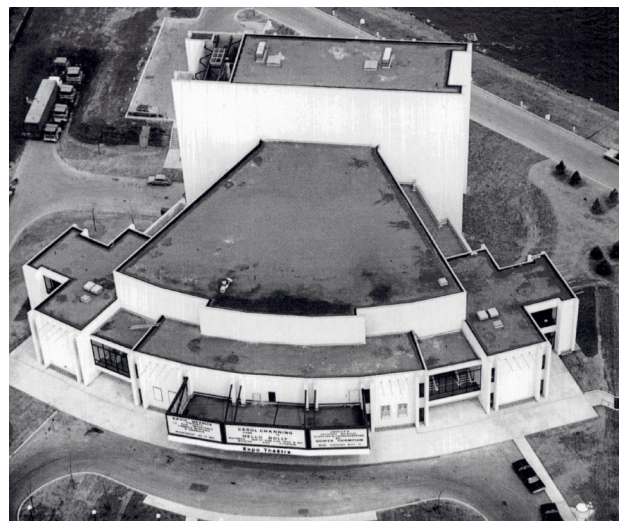


Fig. 3 Vue à vol d'oiseau de l'Expo-Théâtre (1967)

4. Évaluation

A. Valeur documentaire / histoire de Montréal, du Québec, et internationale :

Dès son inauguration, l'Expo-Théâtre suscite un intérêt marqué. Faisant concurrence à la Place des Arts, il accueille une grande variété de spectacles, de festivals et de films, notamment grâce à la configuration de sa salle qui permet de modifier son utilisation en fonction du moment de la journée et du type d'usage.

L'Expo-Théâtre contribuera de façon substantielle à l'effervescence de la scène culturelle de la ville. Après l'Expo, la salle poursuivra sa vocation jusqu'en 1986 en accueillant ponctuellement des événements tels que les pièces du Théâtre du Nouveau Monde, avant la reconstruction de sa salle rue Sainte-Catherine, et des spectacles de danse des Grands Ballets canadiens.

B. Valeur documentaire / histoire de l'architecture :

Le bâtiment de l'Expo-Théâtre se caractérise par la clarté d'expression de sa forme, de sa structure et de son plan. La décoration est dépouillée, les surfaces extérieures sont lisses et sans ornementation. En ce sens, l'édifice reste un témoin d'une architecture qui se rattache au courant dominant de l'architecture moderne.

L'Expo-Théâtre participe à une série de bâtiments modernes importants réalisés par la firme de John B. et John C. Parkin durant les années 1950 et 1960. John Cresswell Parkin, architecte et urbaniste, est diplômé de l'Université du Manitoba (1944) et de l'Université Harvard (sous la direction de Walter Gropius). Il a été membre de l'Institut Royal d'architecture du Canada, membre de l'Association des architectes de l'Ontario et de l'Académie royale des arts du Canada. En 1972, il a reçu le grade de Compagnon de l'Ordre du Canada pour sa contribution exceptionnelle au pays. John Burnett Parkin, quant à lui, obtient un diplôme en architecture de l'Université de Toronto en 1935. Il travaille à Londres, avant de revenir à Toronto en 1937 pour fonder son agence d'architecture. Rejoint en 1947 par John C. Parkin, John B. Parkin met sur pied une firme oeuvrant dans la construction de bâtiments institutionnels, d'aéroports et d'usines, ainsi que dans l'aménagement paysager, le design d'intérieur et les techniques de construction. Au moment de l'Exposition universelle, John B. et John C. Parkin forment alors l'une des plus grandes agences d'architecture au Canada. Parmi leurs réalisations, mentionnons le terminal de l'aéroport international de Toronto (1965), la gare d'Ottawa (1966), et le Toronto Dominion Centre (1967).

C. Intégrité

Objet : Vu de l'extérieur, le complexe semble avoir conservé sa configuration d'origine. Aucune des modifications effectuées pour renforcer la structure ou corriger certaines déficiences n'altèrent sa forme générale. Le programme initial peut toujours être lu dans les volumes du bâtiment. Soulignons toutefois les modifications apportées à la composition de la façade principale avec l'enlèvement des baies vitrées, l'épaississement des pilastres et le crépissement des blocs de béton. Ajoutons également que l'organisation interne du bâtiment a beaucoup changé depuis sa conception, dont les modifications effectuées en vue de convertir le théâtre en lieu de production cinématographique. Dans l'ensemble, le bâtiment a donc perdu une grande part de son intégrité.

Contexte : Avec la démolition de nombreux pavillons, la zone ouest de la Cité du Havre a évidemment subi des transformations majeures depuis la fin de l'Expo. Mais ce secteur étant destiné à accueillir les pavillons permanents, l'Expo-Théâtre se trouve aujourd'hui parmi un ensemble de trois bâtiments hérités de l'Expo, un ensemble qui constitue un témoignage significatif du plan d'aménagement de ce secteur de l'exposition. Notons également que ce secteur préserve nombre de traces de l'aménagement d'origine fait d'allées pavées, de talus et de surfaces gazonnées qui donnent naissance à une topographie distinctive. Pour toutes ces raisons, il est possible d'avancer que le contexte dans lequel s'inscrit l'ancien Expo-Théâtre a conservé un bon degré d'intégrité.

D. Authenticité

Objet : D'abord conçu comme un bâtiment de spectacle, l'ancien Expo-Théâtre accueille aujourd'hui les activités d'une entreprise - *Mel's Cité du Cinéma* - consacrée à la production cinématographique. Ce changement d'usage, ainsi que les importants changements apportés à la configuration des espaces internes, altèrent grandement l'authenticité du bâtiment.

Contexte : Le bâtiment de l'ancien Expo-Théâtre ne fait plus partie d'un secteur dont la fonction principale était la diffusion de l'art et de l'information. Les pavillons toujours en place en place servent aujourd'hui de bureaux et d'entrepôt. À ce titre, le contexte dans lequel le bâtiment s'inscrit a beaucoup perdu son authenticité.



Fig. 4 Vue de la façade actuelle de l'ancien Expo-Théâtre (2006)

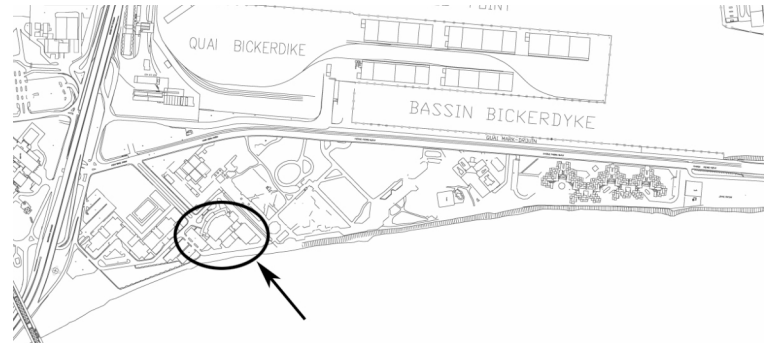


Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

5. Documentation

5.1 Références principales :

BRONWEN, Ledger, « John C. Parkin; A man an Era », *Canadian Architect*, Don Mills, Ontario, mai 1989.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, Guide officiel, Montréal, CCEU, 1967, 352 p., ill.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, *Rapport général sur l'Exposition universelle de 1967*, Montréal, CCEU, 1969.

KALIN, I., *Expo '67 / Étude sur les matériaux, systèmes et techniques de construction employés à l'exposition universelle et internationale de 1967 / Montréal, Canada*, Ottawa, Imprimerie de la Reine, 1969, p.11-13.

Articles de journaux

« A l'Expo, un théâtre temporaire qui pourrait devenir permanent », *Le Devoir*, 18 août 1965.

« Le Théâtre Expo pourra accueillir 2 000 spectateurs », *Expo-Journal*, octobre 1965.

« L'Expo-Théâtre, centre de production de cinéma », *La Presse*, 27 février 1986.

« L'Expo-Théâtre : éléphant blanc », *La Patrie*, 14 avril 1968.

« L'Expo-Théâtre est vendu », *Le Devoir*, 27 février 1986.

« L'Expo théâtre permettra de tenir un véritable festival des arts en 67 », *Journal de Montréal*, 19 août 1965.

« On retarde l'inauguration officielle de l'Expo-Théâtre », *Montréal-Matin*, 6 juillet 1968.

PERITZ, Ingrid, « Expo Theatre buyer plans city Hollywood », *The Gazette*, s.d.

« Pour six mois, Théâtre-Expo, va coûter deux millions et demi », *La Patrie*, 19 au 25 août 1965.

5.2 Documents iconographiques :

Fig. 1 L'Expo-Théâtre (1967)

Source : *L'Expo-Théâtre*, Montréal, Messageries de presse Benjamin Ltée, 1967, collection carte postale de la Bibliothèque nationale du Québec, Cote : CP 2775.

Fig. 2 Vue actuelle de l'Expo-Théâtre (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 3 Vue à vol d'oiseau de l'Expo-Théâtre (1967)

Source : *L'Expo-Théâtre*, Montréal, vers 1967, Archives nationales du Québec, Fonds Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, unité de rangement 56.

Fig. 4 Vue de la façade actuelle de l'ancien Expo-Théâtre (2006)

Source : Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

Fig. 5 Implantation actuelle (2006)

Source : Plans d'utilisation du sol, Ville de Montréal.